

Esprit philosophique et esprit scientifique.	<p>L'un et l'autre sont un esprit de curiosité critique. Le premier est <i>général</i>, curieux de tous les objets; le second est <i>particulier</i>, curieux de tel ou tel objet.</p> <p>L'esprit philosophique cherche à résoudre toutes les questions de <i>comment</i> et de <i>pourquoi</i>.</p> <p>L'esprit scientifique ne se pose généralement que la première de ces deux questions.</p> <p>— Cette distinction n'a cependant rien d'absolu, et ces deux esprits, loin de s'exclure, s'allient heureusement au profit de la science et de la philosophie.</p> <p>L'idéal, c'est l'union de la philosophie et de la science, c'est le savant philosophe et le philosophe savant.</p>
A quoi sert la philosophie.	<p>La philosophie nous élève au-dessus des sens et du monde visible;</p> <p>— nous met en rapport avec le triple but de notre activité: le vrai, le bien, le beau;</p> <p>— nous apprend à nous connaître et à développer nos facultés;</p> <p>— nous dit notre nature, notre origine, notre destinée et les moyens de la remplir;</p> <p>— nous fait connaître nos droits et nos devoirs;</p> <p>Enfin, elle nous enseigne l'art de juger, de raisonner, d'être bons et heureux.</p>
Division de la philosophie.	<p>La philosophie se divise d'abord en autant de parties qu'il y a d'objets de la pensée: la <i>matière</i> ou le <i>monde</i>, saisi par les sens, objet de la <i>cosmologie</i> ou des <i>sciences physiques et naturelles</i>; l'<i>âme</i>, connue par la conscience, objet de la <i>psychologie</i>; Dieu, connu par la raison, objet de la <i>théodécie</i>.</p> <p>Puis elle étudie l'être en tant qu'être: c'est l'objet de la <i>métaphysique</i>.</p> <p>Mais l'être se présente à nous sous trois aspects: comme vrai, comme bien, comme beau;</p> <p>De là, la <i>logique</i>, science du vrai, objet de l'intelligence;</p> <p>— la <i>morale</i>, science du bien, objet de la volonté;</p> <p>— l'<i>esthétique</i>, science du beau, objet de l'imagination créatrice et du goût.</p>

PSYCHOLOGIE

1^{re} LEÇONOBJET DE LA PSYCHOLOGIE. — PSYCHOLOGIE ET PHYSIOLOGIE
MÉTHODE DE LA PSYCHOLOGIE

I. — OBJET DE LA PSYCHOLOGIE: L'HOMME

Avant de définir et de distinguer la psychologie et la physiologie, il importe d'avoir une idée générale de l'homme, que ces deux sciences étudient, l'une dans son âme, l'autre dans son corps; une idée aussi des diverses vies qui sont en lui et qui se compénètrent sans se confondre. Ces notions rendent plus facile l'intelligence de la psychologie, surtout celle de la morale.

L'homme. — L'homme est un composé de deux substances: l'une spirituelle, l'âme; l'autre matérielle, le corps.

Ces deux substances, intimement unies, constituent ensemble la personne humaine; elles « forment un *tout naturel* ». (BOSSUET.) Ni le corps seul, ni l'âme seule n'est l'homme. Considérés isolément, l'âme et le corps sont deux substances incomplètes; unies substantiellement¹, elles forment une seule substance complète, la nature humaine, la personne humaine. Le corps reçoit de l'âme l'être, le mouvement et la vie, et il individualise l'âme, la fait distinguer d'une autre âme de même espèce. « Tous deux ne forment qu'un seul être, qu'une seule vie... L'âme est tout entière dans tout le corps et tout entière dans chacune de ses parties... Ici elle respire, là elle palpète; ici elle voit, là elle entend; ici elle meut, là elle pense. Mais elle est partout dans la totalité de sa perfection et de son essence. » (P. MONSABRÉ².)

L'unité de la personne humaine s'exprime par le mot *moi*. Le *moi*, c'est l'âme et le corps substantiellement unis pour former l'homme; c'est la personne humaine ayant conscience d'elle-même et étant à la fois le sujet et l'objet de la pensée.

¹ Le concert de deux substances incomplètes concourant ensemble à former une nature, une substance unique, voilà ce qu'il faut entendre par l'union substantielle.

² Le P. Monsabré développe la doctrine de saint Thomas, qui a dit: « Comme Dieu est tout entier dans le monde et tout entier dans chaque partie du monde, ainsi l'âme est tout entière dans le corps et tout entière dans chaque partie du corps. » (Partie I, question 93.)

L'unité du moi sous la complexité des actes et des états, et sa permanence sous leur succession, est un fait attesté par la conscience. C'est moi qui pense, qui suis, qui veux, qui vois, qui entends, qui marche, qui étais malade, qui suis bien portant. Quand je dis : *J'ai faim*, je n'attribue cette sensation ni au corps seul, ni à l'âme seule, mais au composé, au moi, et j'affirme l'union substantielle de l'âme et du corps. Voilà pour l'unité. — J'ai conscience que le moi qui pense en ce moment est le même qui pensait hier, qui pensait il y a dix ans; que le moi qui se repent est le même qui a fait une faute; que le moi qui promet est le même qui devra tenir sa parole. Quand je dis : *je fus, je suis*, ma conscience affirme que mon moi est demeuré stable et identique à lui-même pendant toute mon existence. Voilà pour la permanence¹.

Autres définitions de l'homme. — Platon a défini l'homme : *une âme qui se sert d'un corps*, et de Bonald : *une intelligence servie par des organes*.

Ces deux définitions ne tiennent pas assez compte de l'union substantielle de l'âme et du corps : elles établissent entre le corps et l'âme un rapport de pur accident et non un rapport naturel. L'homme est un composé d'âme et de corps, et non une âme qui se sert d'un corps, comme le cavalier se sert de son cheval, l'ouvrier de son outil. « L'âme et le corps font ensemble un tout naturel, dit Bossuet, et il y a, entre les parties, parfaite et nécessaire communication². »

Les anciens, et après eux les scolastiques, ont défini l'homme : *animal raisonnable*³. C'est la vraie définition de l'homme.

Plusieurs savants se refusent avec raison de laisser l'homme à la tête du règne animal; ils en font un règne à part, le règne *hominal* ou humain, dont le caractère propre est la vie morale.

Platon et Descartes, et avec eux toute l'école idéaliste, n'ont vu dans l'homme qu'un esprit enchaîné à un corps; l'école sensualiste et matérialiste l'a regardé comme un animal plus parfait, mais de la même espèce que les autres.

La vérité est que « l'âme raisonnable est une substance intelligente née pour vivre dans un corps et lui être intimement unie » (BOSSUET); « que l'homme est la résultante de l'âme et du corps, comme un composé de deux éléments, et qui n'est ni l'un ni l'autre. » (SAINT THOMAS.)

Ame. — On distingue dans l'univers des êtres vivants ou animés (*plantes, animaux, hommes*) et des êtres non vivants ou inanimés (*corps bruts ou minéraux*). Les premiers ont en eux un principe de vie ou une *âme*, les autres en sont privés. Un corps vivant ne peut être tel en tant que corps; il faut qu'il le soit en vertu d'un autre principe qui, n'étant pas de même nature que lui, c'est-à-dire étant immatériel⁵, lui manque.

¹ Voir P. Monsabré, 1875, 16^e conf.

² Notons encore ces définitions : « L'homme, dans toutes ses opérations, n'est ni un corps ni un esprit; il est l'homme, c'est-à-dire cette merveilleuse unité résultant de deux substances intimement entrelacées, la substance matérielle et la substance immatérielle. » (LACORDAIRE.)

« L'homme n'est pour lui-même ni une âme, à part le corps vivant, ni un certain corps vivant, à part l'âme qui s'y unit sans s'y confondre. Il est le produit des deux; et le sentiment qu'il a de son existence n'est autre que celui de l'union ineffable des deux termes qui le constituent. En croyant se saisir lui-même dans l'un de ces éléments, l'esprit de l'homme ne peut embrasser qu'une illusion, un pur abstrait, une ombre sans consistance ni réalité. » (MAINE DE BIRAN, *Œuvres phil.*)

³ « Il est important de remarquer que le mot grec que l'on traduit par *animal* a un sens plus étendu et signifie un être vivant en général, un être doué de vie. L'expression est donc beaucoup moins étrange en grec qu'elle ne le paraît en français. » (P. JANET.)

⁴ Les deux Geoffroy Saint-Hilaire et M. de Quatrefages, à notre époque; Aristote, dans l'antiquité.

⁵ Immatériel n'a pas, chez les modernes, le sens rigoureux qu'il avait chez les anciens; il indique simplement un principe supérieur aux propriétés physico-chimiques.

Avoir une âme est donc le propre des êtres vivants, et l'âme, dans son sens le plus large, se définit : *le principe interne de toutes les opérations des corps vivants*; ou encore : *le principe de vie*. Elle est simplement *végétative* dans les plantes; dans les bêtes, elle est *sensitive*; dans l'homme elle est *raisonnable et libre, spirituelle et immortelle*.

Saint Augustin définit l'âme de l'homme : « une substance qui participe à la raison, créée pour être unie au corps et le régir, » et Bossuet : « une substance intelligente née pour vivre dans un corps et lui être intimement unie. » Bossuet paraît avoir traduit saint Augustin, moins l'idée de régir.

Vie. — La vie est un fait qui se décrit plutôt qu'il ne se définit. On l'a cependant définie, mais de bien des manières différentes. La plus satisfaisante paraît être celle-ci : *La vie est l'activité intérieure par laquelle un être se meut lui-même*. On s'accorde en général à regarder la vie comme une sorte de *mouvement*. La fameuse formule : La vie est dans le mouvement (*vita in motu*), est passée en axiome. Mais le mouvement appliqué à la vie doit s'entendre dans un sens large et métaphorique; car on ne parle guère moins des mouvements de l'âme, des mouvements de l'esprit et du cœur, que des mouvements du corps. La raison, en allant d'une vérité à une autre, se meut d'une certaine façon, et la volonté, qui tend vers le bien, se meut d'une autre façon.

La marque distinctive de la vie est la *spontanéité*, qui se définit : « une force intime en vertu de laquelle un être est capable de se mouvoir lui-même, de diriger, dans une certaine mesure, son activité propre vers une fin déterminée. » L'idée de *spontanéité* n'implique ni la liberté ni la réflexion, et elle n'exclut absolument ni l'une ni l'autre; voilà pourquoi, à des degrés divers, elle existe à la fois dans l'homme, dans l'animal et dans la plante, dans tout ce qui possède au moins une parcelle de vie. On ne la trouve nulle part ailleurs.

Les trois vies de l'homme. — On distingue dans l'homme trois vies : 1^o La vie purement *organique* ou *végétative*, caractérisée par la nutrition;

2^o La vie *animale* ou *sensitive*, caractérisée par la sensation;

3^o La vie *morale*¹ ou vie *humaine* proprement dite, caractérisée par l'entendement, le sentiment et la volonté.

La plante se nourrit, croît et se reproduit elle-même.

L'animal a, de plus que la plante, la sensibilité physique et le mouvement local ou de relation, automatique et instinctif.

Supérieur à l'animal, l'homme pense, il veut, il est libre. La vie morale est sa vie propre.

Il n'y a pas en l'homme trois âmes réellement distinctes : une âme *végéta-*

¹ Moral est employé ici dans son sens large; il signifie intellectuel, spirituel, et s'oppose à physique : monde moral ou spirituel, monde physique ou corporel.

Dans le sens restreint, il signifie : ce qui a rapport à la loi morale, règle des volontés libres : sentiment moral, conduite morale.

tive, qui le fait être vivant comme la plante; une âme *sensitive*, qui le fait être sensible comme l'animal; une âme *raisonnable*, qui le fait homme; mais *une seule et même âme*, l'âme raisonnable, est le principe de ces trois vies et des phénomènes qui leur sont propres. La raison en est, dit saint Thomas, que le parfait contient tout ce qu'il y a de puissance dans l'imparfait, et que les *formes* (âmes) supérieures font, par un seul principe, tout ce que les formes inférieures peuvent faire à l'aide de plusieurs principes; en d'autres termes, qu'un principe plus parfait recueille en son unité des propriétés multiples qui, dans les sphères inférieures, se disséminent et se partagent entre plusieurs sujets.

REMARQUE. — Outre ces trois vies, il y a de plus la vie *surnaturelle*, caractérisée par la *foi* et la *grâce*. L'homme a été créé dès le commencement pour une fin surnaturelle et organisé pour atteindre cette fin. Le chrétien sait que les privilèges et la vie de l'ordre surnaturel, qui ont été perdus par la chute du premier homme, nous sont rendus par les mérites infinis de Jésus-Christ, et que l'homme vrai, l'homme complet, l'homme tel que Dieu l'a créé et qu'il le veut, c'est l'homme surnaturalisé.

Parlant de la vie sensitive, de la vie intellectuelle, de la vie surnaturelle, l'abbé Farges dit : « Laisser de côté une de ces trois vies, c'est mutiler la psychologie; car ces trois vies sont ou doivent être en mutuelle pénétration, de sorte que la vie de l'âme en Dieu, ou la vie surnaturelle, vivifie la vie propre de l'âme en l'âme, et même la vie de l'âme dans le corps. »

II. — PHYSIOLOGIE ET PSYCHOLOGIE

Le corps et l'âme peuvent être étudiés séparément. Ils sont l'objet de deux sciences, la *physiologie* et la *psychologie*.

La physiologie est la science qui a pour objet l'étude du corps vivant et des fonctions qu'exécutent les organes dont il est formé. La psychologie est la science qui étudie l'âme et ses facultés.

Plusieurs philosophes dédoublent la psychologie en psychologie *expérimentale*, science des faits de l'âme et de leurs lois, qui est proprement la science psychologique, et en psychologie *rationnelle* ou *métaphysique*, philosophie de la psychologie, qui étudie l'essence de l'âme et sa destinée, comme la philosophie des sciences de la nature étudie l'essence des corps. Il est important de ne pas les confondre, mais il ne semble pas qu'il soit possible de les séparer absolument, car par la conscience l'âme se perçoit non seulement dans ses phénomènes, mais encore dans son être, comme cause de ces phénomènes et comme substance modifiée par eux. Il n'y a, au fond, qu'une psychologie, qui est la science de l'âme tout entière, être et phénomènes; mais elle comporte deux aspects différents, la psychologie expérimentale et la psychologie rationnelle.

Distinction et rapports de la physiologie et de la psychologie. — Ce qui distingue la psychologie de la physiologie, c'est qu'elles ont un *objet* différent : l'une étudie les faits de la vie de l'âme; l'autre, les faits de la vie du corps, — et des *moyens* d'observation distincts : la première emploie l'observation interne ou proprement la *réflexion*; l'autre, l'observation externe ou des sens.

Quoique différentes, ces deux sciences sont comme sœurs et doivent se prêter un mutuel concours. La raison en est que leurs

objets, le corps et l'âme étant intimement unis, leurs opérations se mêlent, se compénètrent et se conditionnent réciproquement. Nombre d'états de conscience, — sensations, images, souvenirs, — sont liés à l'état de l'organisme, soit à titre d'effets, soit à titre de causes. Comme il n'y a pas d'acte intellectuel pur, dénué de toute attache corporelle, il n'est pas possible de bien connaître les faits psychologiques, si l'on ne connaît aussi les faits physiologiques qui en sont les conditions matérielles immédiates. Ce sont des questions complexes, que l'on ne peut résoudre sans allier les données des deux sciences.

Dans les faits de perception externe, la psychologie doit s'éclairer de la médecine et de la physiologie pour apprécier la valeur des données des sens. Le rêve, le somnambulisme, l'hallucination, la folie, ont généralement leur cause principale dans l'organisme, et la psychologie ne peut les expliquer sans avoir recours à la physiologie.

Les rapports de la psychologie et de la physiologie ont donné naissance à deux sciences nouvelles : la *psycho-physiologie* et la *psycho-physique*, qu'on appelle encore *psychométrie*, *esthésimétrie*. Elles ont pour objet, comme leur nom l'indique, d'étudier et de mesurer les phénomènes psychiques liés à un antécédent physique ou physiologique, en les provoquant par la production de cet antécédent dont ils dépendent. Les travaux de ces sciences sont utiles, si elles ne prétendent que déterminer la part de l'organisme corporel dans les phénomènes d'ordre sensitif, et ne s'étendent pas aux opérations intellectuelles (jugement, raisonnement), qui ne sont pas liées directement aux impressions des organes. Il ne faudrait voir en elles qu'un « accouplement forcé de termes contradictoires », si elles entendaient confondre la pensée et la sensation, l'esprit et le corps, et ramener tous les actes psychiques à un mécanisme purement physique ou physiologique.

D'une façon générale, beaucoup de faits de l'ordre sensitif restent inexplicables, tant que leur raison n'est pas cherchée, au moins en partie, dans les antécédents physiques et organiques qui les conditionnent. On sait, par exemple, que les illusions de la vue, dont on a tant tiré parti en faveur du scepticisme, sont ramenées par la physique à des applications de quelques lois de l'optique. De même, dans les questions de mémoire et d'association des idées, la cause et la loi de la renaissance des images appartiennent très probablement à l'ordre physiologique. On croit que l'aptitude des états de conscience à renaître, non dans un ordre quelconque, mais dans celui de leur apparition primitive, est une suite de la même aptitude que possèdent les états cérébraux correspondants.

Phénomènes physiologiques et psychologiques. — Les fonctions et les phénomènes physiologiques, — digestion, circulation du sang, respiration, — appartiennent à la vie végétative.

Les phénomènes psychologiques se partagent en deux classes : ceux qui se rapportent à la vie sensitive et qui sont communs à l'homme et à l'animal; ceux qui se rapportent à la vie morale et qui sont propres à l'homme. Le propre des faits psychologiques, c'est de ne pouvoir être saisis que par la seule conscience de l'être qui les éprouve ou qui les produit.

Distinction des faits psychologiques et des faits physiologiques. — On peut ranger tous les faits qui tombent sous notre expérience dans l'une des trois classes suivantes :

1° Les faits *physiques*, c'est-à-dire les faits de la *nature corporelle* considérée en dehors des lois de la vie : forme, couleur, attraction et mouvement des astres; pesanteur, lumière, chaleur, électricité, combinaisons chimiques;

2° Les faits *physiologiques*, c'est-à-dire les faits de la *vie végétative* ou *organique* : germination, floraison, fructification, chez les végétaux; innervation, mouvements musculaires, chez les animaux; respiration, nutrition, circulation, sécrétions, chez les végétaux et les animaux;

3° Les faits *psychologiques*, c'est-à-dire les faits de la *vie de l'âme* : sensations, sentiments, pensées, volitions, résolutions.

Les faits physiques et physiologiques diffèrent des faits psychologiques par leur *nature*, leur *fin*, la cause qui les produit et la *faculté* qui les connaît.

Nature. — Les faits *physiologiques* et les faits *physiques* appartiennent à la matière, soit brute, soit organisée; ils s'accomplissent dans l'*espace* : ils ont une situation, une étendue, une forme plus ou moins définies¹.

La respiration, la circulation du sang, sont des phénomènes étendus qui se prêtent à la mesure : on sait, par exemple, quelle est la force d'impulsion du sang dans les artères et les veines, quelle est la rapidité de la circulation.

Les faits *psychologiques* n'éveillent point en nous les idées de situation, de forme d'étendue; on ne peut ni les mesurer ni en dessiner la figure; ils s'accomplissent dans le *temps*, mais non dans l'espace; ce sont des états ou des changements qu'il est impossible de ramener à des mouvements physiques. Ce n'est que par métaphore qu'on parle du mouvement d'une pensée; la force d'une volition n'est pas une force mécanique; on ne mesure pas l'intensité d'un désir, comme celle d'un courant électrique.

Fin. — Les faits *physiques* se produisent dans les corps inorganiques, et ne paraissent pas avoir une fin déterminée, limitée à ces corps.

Les faits *physiologiques* ont une fin déterminée : la conservation de l'individu et la conservation de l'espèce.

Les faits *psychologiques*, si on les considère chez l'animal, où ils ne sortent pas du domaine de la sensation, n'ont pas d'autre fin que les faits physiologiques; si on les considère chez l'homme, doué de raison et de liberté, ils ont pour but le développement de la vie morale, le suprasensible : le vrai, le bien, le beau, le bonheur.

Cause. — Nous n'apercevons pas la cause des phénomènes physiques et physiologiques : elle n'est connue que par ses effets; la cause des phénomènes

¹ Les faits physiologiques, d'après les théories actuelles de la science, lesquelles ne sont encore qu'une hypothèse, ne seraient que des combinaisons spéciales de faits physiques et chimiques, qui, en dernière analyse, se résoudraient en faits *mécaniques*, c'est-à-dire en mouvements de l'organe et de la matière sur laquelle il agit. Cette hypothèse rend compte de la forme, du *comment* des faits vitaux, non du *pourquoi*, de la cause efficiente; elle ne doit pas faire oublier que la vie est un principe supérieur aux forces physico-chimiques, et que le mouvement lui-même a besoin de quelque chose qui l'explique.

psychologiques est saisie, en même temps que les phénomènes, par le *moi* immédiatement; car cette cause, c'est le moi lui-même.

Je n'ai pas conscience d'intervenir dans la digestion, dans la circulation du sang, dans les diverses sécrétions; mais j'ai conscience que c'est moi qui produis mes pensées, mes sentiments, mes volitions, mes actes.

Les faits physiologiques ne peuvent s'expliquer que par un *sujet composé*, tel que le corps, dont les parties changent et se renouvellent sans cesse; les faits psychologiques impliquent un *sujet unique*, toujours identique à lui-même.

Faculté qui connaît. — Les faits physiques et les faits physiologiques sont *sensibles*; on les connaît au moyen des sens, dont la puissance peut être multipliée par des appareils : loupe, microscope, thermomètre, etc. Les faits psychologiques sont perçus directement par la conscience, sans l'intervention d'aucun de nos sens; la conscience saisit d'intuition toutes les modifications de l'âme. Le *moi* est à la fois le principe qui les éprouve et le principe qui les connaît; il est sujet connaissant et objet connu. Certains phénomènes, tels que voir, entendre, jouir, souffrir, sont à la fois physiologiques et psychologiques; ils sont physiologiques en ce qu'ils impliquent certains ébranlements nerveux, certaines modifications de telles parties de l'organisme; ils sont psychologiques en ce que nous les sentons en nous-mêmes, sans les rapporter nécessairement à aucun organe.

III. — MÉTHODE DE LA PSYCHOLOGIE

La psychologie, ayant pour objet les faits de la vie de l'âme, est une *science d'observation*, et, comme telle, emploie la méthode *inductive* ou *expérimentale*, avec ses divers procédés. La *déduction* n'intervient que lorsqu'il s'agit de vérifier des hypothèses, ou lorsque, la science étant déjà constituée, c'est-à-dire les lois des phénomènes psychologiques étant découvertes et formulées, il s'agit d'en faire l'application pratique à l'une des sciences morales, par exemple à la pédagogie, à l'histoire, au droit, à la sociologie¹.

¹ Pour qu'on ait le sens précis de certains termes fréquemment employés dans ce cours, voici une courte définition des procédés dont se servent les méthodes inductive et déductive.

L'étymologie des mots *induction* et *déduction* indique leur sens général. Induire signifie : conduire dans, introduire; l'induction cherche le lien rationnel des faits; les lois qu'elle formule sont des *raisonnements explicatifs* dans lesquelles elle fait rentrer des catégories de faits. — Déduire signifie : tirer de, extraire; la déduction cherche le lien des idées; elle tire les conséquences d'un principe, fait les applications d'une loi.

La méthode inductive emploie les six procédés suivants : l'*observation*, l'*expérimentation*, la *classification*, l'*analogie*, l'*hypothèse* et l'*induction*. — La méthode déductive a pour point de départ les *axiomes* et les *définitions*; elle en tire les *conséquences* par le *raisonnement*, et c'est en cela proprement que consiste la *démonstration*, dont la forme rigoureuse est le *syllogisme*.

MÉTHODE EXPÉRIMENTALE. — L'*observation* étudie les faits tels qu'ils se présentent. L'*expérimentation* les provoque pour les étudier dans des conditions particulières, déterminées par l'observateur.

La *classification* range les êtres ou les faits par groupes subordonnés les uns aux autres. L'*analogie* conclut de ressemblances visibles à des ressemblances cachées.

L'*hypothèse* suppose des causes ou des lois pour expliquer les faits observés. L'*induction*, proprement dite, élève au rang de loi une vérité générale découverte par l'expérience.

L'*expérience*, au sens ordinaire, c'est la connaissance des hommes et des choses acquise par un long usage; au sens philosophique, c'est l'étude des faits, soit externes par les sens, soit internes par la conscience psychologique.

La *loi*, ainsi qu'on l'a dit plus haut, p. 1, est le rapport constant et invariable qui unit deux ou plusieurs phénomènes. La loi de la chute des corps, par exemple, indique les relations constantes qui existent entre les éléments de la chute : l'espace, le temps, la vitesse.

MÉTHODE DÉDUCTIVE. — Un *axiome* est une proposition évidente par elle-même. Une *définition* est une proposition dont l'attribut développe toute la compréhension du

Mais les faits de la vie de l'âme diffèrent essentiellement des faits qu'étudient les autres sciences d'observation, telles que les sciences physiques et naturelles; la psychologie doit donc avoir ses moyens propres de les étudier, sa méthode à part. Cette méthode, ce procédé qui lui est propre et la caractérise, c'est l'*observation intérieure* ou *introspection*¹, comme l'ont très bien nommée les Anglais. Quand on parle de la *méthode psychologique*, c'est proprement l'*observation interne* que l'on entend. Elle ne suffit pas pour constituer la psychologie; il faut qu'elle soit complétée, comme on le verra, par l'*observation externe*, par l'*expérimentation*, par la *psychologie comparée*; mais elle reste le fond de la méthode, et tous les autres procédés qu'elle emploie pour vérifier ou étendre ses acquisitions, l'impliquent et n'ont de valeur que par elle. « Il n'y a que l'esprit qui connaisse l'esprit: on ne voit pas la pensée du dehors, on y assiste du dedans. On ne sait bien que ce qu'on fait soi-même, disait Aristote; ce mot est vrai, surtout de la science de l'âme. » (JANET et SÉAILLES, *Hist. de la philos.*, p. 40.)

Observation interne ou réflexion. — L'observation psychologique, ou acte de l'âme se repliant sur elle-même pour s'étudier, s'appelle proprement *réflexion*, c'est-à-dire retour sur soi, observation en dedans. Elle se fait par la *conscience psychologique*, faculté ou opération par laquelle l'âme se connaît elle-même et connaît ses actes et ses états.

Cette méthode, toute subjective, d'observation des faits et des états conscients par la conscience, est le seul moyen que nous ayons de les connaître et de les rapporter à leur vraie cause. La physique et la physiologie peuvent en décomposer et étudier les antécédents ou concomitants² physiologiques; mais ni l'une ni l'autre, en tant que telle, n'atteint les faits proprement psychologiques. Aucun de ces faits n'existe, aucun ne peut être rapporté à l'esprit, qui ne soit actuellement, qui n'ait été ou qui ne doive être un fait de conscience. Ainsi, en dernière analyse, la caractéristique des faits ou des états psychiques, c'est de n'être saisissables que par la conscience de celui qui les produit ou qui les éprouve; ce qui revient à dire qu'en dehors de la conscience, ils

— sujet, c'est-à-dire fait connaître le sujet par l'énumération des éléments qui composent son essence; ou encore: c'est l'explication du sens d'un mot ou de la nature d'une chose.

Le *raisonnement* est une opération de l'esprit qui induit ou déduit une vérité d'une autre.

La *démonstration* est un raisonnement qui aboutit à une conclusion certaine en s'appuyant sur des principes certains.

Le *syllogisme* est un argument formé de trois propositions tellement enchaînées, que la troisième résulte nécessairement des deux premières.

L'*argument* est l'expression d'un raisonnement, comme la proposition l'est d'un jugement, et le terme, d'une idée.

On appelle *jugement* une opération de l'esprit qui conçoit et affirme que deux idées se conviennent ou ne se conviennent pas. Juger, c'est affirmer une chose d'une autre.

¹ *Intro aspiceré*, regarder en dedans.

² Concomitant: qui se produit en même temps, qui accompagne.

n'existent pas pour lui. La conscience est le seul moyen de les percevoir, comme l'œil de percevoir la lumière, et l'ouïe le son.

Objections. 1^o Quelques auteurs ont nié la possibilité de l'*introspection* ou observation interne. Toutes nos connaissances, disent-ils, résultant de l'application de notre esprit connaissant à une chose connue, il y a toujours deux termes, le *sujet* et l'*objet*, et ces deux termes sont distincts et indépendants l'un de l'autre. Comment supposer que l'esprit puisse se dédoubler lui-même pour s'étudier et être à la fois *sujet* connaissant et *objet* connu? Si l'on veut s'observer au moment où l'on agit, où l'on est en colère, par exemple, on cesse par le fait même d'agir, la colère tombe. Si l'on ne s'observe qu'après, l'observation ne porte que sur le souvenir du fait ou de l'état. L'œil, qui voit, ne se voit pas lui-même, dit-on encore; l'acteur ne peut en même temps être en scène pour jouer et au parterre pour se voir jouer; l'esprit ne peut se mettre à la fenêtre pour se voir passer lui-même dans la rue.

— L'observation interne est difficile, elle n'est pas impossible. Si l'on ne peut être à la fois acteur et spectateur, on peut être l'un après l'autre; si la réflexion suspend ou altère les phénomènes auxquels elle s'applique, elle peut leur succéder immédiatement. Que l'œil ne se voie pas lui-même, soit; mais on ne voit pas sans avoir conscience qu'on voit; un objet peut nous frapper la rétine et y tracer son image; si nous sommes distraits, nous ne le voyons pas. Il faut se rappeler que des comparaisons ne sont pas des raisons. Si l'acteur ne se voyait pas jouer en quelque manière, si l'orateur ne s'écoutait pas parler, ni l'un ni l'autre ne se jugerait lui-même et ne serait en état de corriger de lui-même, et sans s'arrêter, son jeu ou sa parole. — Si, d'ailleurs, l'observation interne n'était pas possible, nulle connaissance ne le serait; car, dans toute perception sensible, il y a une double connaissance, celle de l'état de conscience résultant de l'impression reçue, et celle de l'objet extérieur qui l'a produite; or la première est la condition de la seconde.

2^o On reproche encore à la méthode d'observation interne ou subjective de n'étudier que des faits individuels, relatifs à une seule âme, et on lui refuse, par là, tout caractère scientifique, en vertu de l'axiome d'Aristote: « Il n'y a pas de science du particulier. » Par cette méthode, chacun peut connaître ses plaisirs, ses douleurs, ses jugements; mais on ne sait pas ce que sont en eux-mêmes le plaisir, la douleur, le jugement, et quelle loi les régit; il pourra faire une *monographie*, il ne fera pas une *science*. — On répond d'abord que si cette objection vaut contre l'observation interne, elle vaut aussi, comme la précédente, contre toute observation, car l'observation ne porte jamais que sur des faits concrets et individuels; c'est seulement par la généralisation que l'on peut dégager les types et les lois. « Comme chacun porte en soi, suivant le mot de Montaigne, la forme entière de l'humaine condition, » on peut découvrir, dans sa propre conscience, les lois de la conscience en général, comme les lois de la chute des corps se découvrent dans la chute d'un seul corps. Cependant, de même que l'expérience, en physique, ajoute de la clarté et de l'objectivité aux premières observations, de même l'observation interne doit être complétée par l'observation externe et par l'expérimentation. A la méthode *subjective*, il faut joindre la méthode *objective*.

Observation externe. — L'observation externe ou *méthode objective* consiste « à étudier les états psychologiques au dehors, non au dedans, c'est-à-dire dans les faits matériels qui les traduisent, non dans la conscience qui leur donne naissance ».

Elle est *directe*, si on observe les états de conscience de ses semblables à l'aide des signes extérieurs qui en sont la manifesta-

tion ou la preuve : les gestes, la physionomie, le langage, les actes. Elle est *indirecte*, si on les étudie dans les langues, dans l'histoire, dans les arts, dans les religions, dans tout ce qui constitue la vie et la civilisation des races et des peuples.

Le langage, étant la forme sensible que prend la pensée pour se communiquer, obéit aux mêmes lois que la pensée elle-même. Une langue exprime la manière de penser, de sentir, de vivre de tout un peuple; elle est à ce peuple ce que le style est à l'homme : « C'est, a dit Villemain, la forme apparente et visible de l'esprit d'un peuple. » Tout changement dans une langue vivante est la marque d'un changement dans les idées et les mœurs du peuple qui la parle. « Toute dégradation individuelle ou nationale est sur-le-champ annoncée par une dégradation rigoureusement proportionnelle dans le langage. Comment l'homme pourrait-il perdre une idée, ou seulement la rectitude d'une idée, sans perdre la parole ou la justesse de la parole qui l'exprime? Et comment, au contraire, pourrait-il penser ou plus ou mieux, sans le manifester sur-le-champ par le langage? » (J. DE MAISTRE.) Plus la philologie pousse loin ses investigations, plus apparaît la vérité de ce mot (de M. Ribot) que les langues sont de la « psychologie pétrifiée ». On peut en dire autant, dans une certaine mesure, des monuments et des œuvres d'art. La psychologie comparée des peuples trouve une matière féconde dans l'étude qui rapproche entre eux les procédés artistiques, et ceux de formation des mots de langue à langue.

Les littératures, étudiées à la lumière de l'idée d'évolution et de progrès, fournissent à la psychologie de précieux renseignements sur les causes de leur développement ou de leur décadence.

L'histoire nous présente, comme on l'a dit, de la psychologie *en gros caractères*; c'est l'âme humaine se révélant par la parole et par l'action. Les grands hommes, et les grands événements où ils sont mêlés, nous montrent les facultés humaines déployant toutes leurs ressources dans la guerre, la politique, le droit, la religion, les lettres et les arts. Aussi a-t-on essayé de dégager une *psychologie des grands hommes*. La psychologie peut encore compléter ses observations personnelles par les portraits des moralistes, les analyses des philosophes, les peintures des poètes, des romanciers, des écrivains.

Enfin, une autre source féconde de précieuses informations se trouve dans la psychologie *comparée*, qui étudie les mêmes phénomènes chez les animaux et chez l'homme, ou chez l'homme seulement, mais à différents âges; et dans ce qu'on a appelé la psychologie *morbide* ou *téatologique*, science des faits ou des états anormaux, exception ou déviation du type régulier, comme le somnambulisme, l'hystérie, l'aphasie et l'amnésie, l'aliénation dans toutes ses formes.

Dans l'aliénation, par exemple, il y a toujours quelque manque d'équilibre mental : quelques facultés sont comme atrophiées, d'autres comme hypertrophiées; celles qui exerçaient un contrôle le perdent, celles qui le subissaient se donnent libre carrière et montrent ainsi tout ce qu'elles peuvent faire, livrées à elles-mêmes. Pour avoir une idée de la puissance étonnante de l'imagination, il a fallu l'observer dans les cas morbides. Ces cas sont souvent d'un grand secours; ils présentent des analyses toutes faites, des dissociations réelles de facultés qui ne paraissent pas distinctes à l'observation seule. C'est ainsi qu'on a pu discerner, par exemple (on le verra plus loin), les différentes sortes de mémoires. Mais il faut se rappeler que l'étude des faits réguliers et normaux doit toujours précéder celle des faits morbides ou téatologiques.

L'expérimentation en psychologie. — Réduite à l'observation seule, la psychologie n'aurait pas tous les caractères de la science. Elle doit faire appel à l'expérimentation.

Une question préalable se pose : L'expérimentation est-elle pos-

sible en psychologie? Pendant longtemps on a répondu non, en se fondant sur le caractère spontané des faits psychologiques et sur la difficulté de les faire varier sans en altérer la nature. Mais une étude plus scientifique des rapports du physique et du moral a permis, sinon de mesurer les phénomènes psychologiques eux-mêmes, du moins leurs conditionnants physiques et physiologiques. C'est ce que constate ce principe de la psychologie nouvelle : « Tout fait psychologique est lié à un concomitant nerveux. » On peut agir sur le corps, y provoquer des phénomènes physiologiques déterminés, et, par contre-coup, tels phénomènes psychologiques.

L'expérimentation est donc possible, dans une certaine mesure, pour tous les phénomènes mixtes, pour les sensations, par exemple, dont la cause excitatrice est un agent extérieur (lumière, chaleur, son), sur lequel nous avons prise; mais elle ne l'est pas et ne semble pas pouvoir l'être, dans l'état actuel de la science, pour les opérations intellectuelles et les émotions un peu complexes, dont on ne voit pas la liaison à des antécédents ou à des concomitants physiques.

Les psycho-physiciens, Weber, Wundt, Fechner, Helmholtz, ont essayé, par une série d'expériences très délicates, de mesurer les actes psychiques, les sensations surtout, quant à leur vitesse et à leur durée. Les résultats variant d'ordinaire avec les expérimentateurs, les chiffres donnés n'ont pas encore la valeur et l'autorité scientifiques. Ces mêmes savants ont cherché à obtenir une mesure quantitative ou d'intensité de la sensation; mais ici la question se complique, car dans toute sensation il y a un élément subjectif essentiellement variable, qui n'est pas saisissable par les sens, ce qui fait qu'on n'en peut adopter aucun pour commune mesure. Ne pouvant mesurer directement l'intensité de la sensation, on a essayé de le faire au moyen de sa cause physique : l'excitation extérieure. Weber a établi cette loi, que le rapport des accroissements de sensation aux accroissements de l'excitation qui en est la cause est constant; Fechner l'a formulée d'une manière plus complète en disant que l'intensité d'une sensation est égale au logarithme de son excitation, multiplié par une quantité constante que l'on détermine pour chaque genre de sensation.

Que faut-il penser des expériences et des prétentions de la psycho-physique? « Non seulement, dit M. l'abbé Farges, la mesure de nos sensations nous semble une étude raisonnable et utile, mais encore la pensée générale qui domine la psycho-physique et qui consiste à rattacher la psychologie aux sciences naturelles nous paraît une idée juste et pleinement conforme à la doctrine d'Aristote et de saint Thomas. D'après ces maîtres, la psychologie appartient aussi par un certain côté aux sciences physiques, parce que, si l'âme humaine est spirituelle et transcendante par sa partie supérieure, elle anime cependant et meut par ses puissances inférieures le corps physique et organique de l'homme... Les conséquences matérialistes qu'on voudrait en déduire ne sont, à aucun degré, contenues dans les principes de l'esthésimétrie sagement entendue. » (*Le Cerveau, l'Âme et les Facultés.*)

Ajoutons cependant qu'il ne faudrait pas exagérer les résultats que peut attendre la psycho-physique; d'abord, parce que le champ de son expérimentation est limité aux sensations externes, qui sont les seuls faits psychiques directement liés à des causes physiques saisissables par l'expérience; puis, parce que la sensation n'est pas simplement un mouvement extérieur reçu, transformé et

communiqué par l'organisme, et que sa cause totale renferme en outre des éléments dont on fait plus ou moins abstraction, l'un d'ordre physiologique : l'excitabilité de l'organe sensitif, c'est-à-dire son aptitude à réagir; l'autre d'ordre psychique : la force sensitive de l'âme. On sait qu'il n'y a pas uniformité entre l'excitation et la sensation; que deux sensations d'égale intensité proviennent parfois de deux excitations inégales, tandis que deux excitations égales peuvent déterminer des sensations inégales, suivant l'état actuel de l'organe animé, état qui varie avec les individus, les tempéraments, les âges, les habitudes, l'attention présente. Enfin, ce que la psycho-physique détermine, ce sont des lois de mesure plutôt que des lois de causalité, et ces lois de mesure n'atteignent que le seul élément susceptible de mesure, l'excitation externe, et non la sensation elle-même.

Les expériences des psycho-physiologistes diffèrent peu de celles des psycho-physiciens, et on les confond souvent. On peut dire, pour les distinguer, qu'ils s'attachent plutôt aux antécédents ou aux conséquents physiologiques et qu'ils cherchent à formuler des lois de causalité et non des lois de simple mesure. On peut citer comme exemples les études du docteur Broca sur les localisations cérébrales, celles de Flourens sur le cerveau et la moelle épinière pour déterminer les fonctions des diverses parties.

Outre ces essais d'expérimentation scientifique, il est d'expérience journalière qu'on peut exciter en soi des sentiments de colère, de joie ou de tristesse, qu'on peut entretenir ou modifier une passion, qu'on peut l'exciter chez les autres, etc. En pédagogie, on expérimente l'effet d'un système de récompenses ou de punitions, d'un procédé d'enseignement; en politique, on expérimente des lois; dans l'art oratoire et dans l'art dramatique, des moyens de convaincre ou de persuader, d'exciter les passions. Mais il manque à toutes ces expériences la précision et la mesure, qui seules peuvent les rendre scientifiques, au sens absolu du mot.

En résumé, la vraie méthode psychologique est à la fois introspective et expérimentale, subjective et objective. Ce qu'il faut bien retenir, c'est que l'observation externe et l'expérimentation n'ont de valeur qu'en s'appuyant sur l'observation interne. « Point d'étude psychologique, partant point de *psycho-physique* ni de *psycho-physiologie* qui ne relève de la *conscience* et qui, par là, ne se subordonne à la science des faits psychiques étudiés en eux-mêmes et de leurs lois originales, c'est-à-dire à la psychologie introspective, la seule qui mérite ce nom. Tout le reste est l'accessoire, l'auxiliaire ou la partie; elle seule est le tout et l'essentiel... La psychologie pure reste le centre de toutes les psychologies particulières (psychologie animale, infantile, morbide...): en elle seulement trouvent leur terme naturel la psycho-physique et la psycho-physiologie; tout autour d'elles se groupent, pour la fortifier et non pour la détruire, la psychologie comparée et toutes les psychologies spéciales, dont elle est l'âme et dont elle est le lien. » (HANNEQUIN, *Introduction à l'étude de la psychologie*, chap. III.)

IV. — IMPORTANCE DE LA PSYCHOLOGIE

On comprend l'importance de l'étude de l'âme. Nous devons nous connaître nous-mêmes, et nous-mêmes, c'est avant tout notre âme.

La psychologie occupe un rang à part dans l'ordre des études philosophiques; elle fournit des données indispensables à la logique, à la morale, à la pédagogie, à la littérature, à la théodicée, en un mot, à toutes les sciences morales.

Ainsi la logique, science du vrai ou des lois de la pensée, suppose la connaissance des facultés et des opérations intellectuelles;

La morale, science du bien ou des lois de la volonté, implique la connaissance de la volonté et de ses actes, de la liberté, de la responsabilité;

La pédagogie, art de l'éducation, repose sur une psychologie bien faite: on ne saurait évidemment diriger et développer suivant leurs lois des facultés que l'on ne connaît pas;

La littérature, « qui est l'art d'agir sur l'homme par la parole, l'art d'exercer sur lui une action puissante et ordonnée, de le faire arriver par le vrai au bien, terme obligé de toute activité libre, jaillit comme de source de la psychologie exacte et de la saine morale » (LONGHAYE, *Théorie des belles-lettres*, passim);

La théodicée, science rationnelle de Dieu, achève la psychologie: de l'imperfection même de ses facultés essentielles, qui supposent et réclament l'infini, le parfait, l'absolu, l'âme conclut à l'existence d'un être parfait, dont elle est l'image et en qui toutes ces facultés existent infinies, incapables d'aucune altération ni déviation. (Lire BOSSUET: *Connaissance de Dieu et de soi-même*, IV, 6.)

TABLEAU ANALYTIQUE

I. — L'HOMME	<p>Définition. — L'homme est un composé de deux éléments, l'un spirituel et l'autre matériel: l'âme et le corps, qui, substantiellement unis, forment la <i>personne humaine</i>.</p> <p>Le moi. — L'unité de la personne humaine s'exprime par le mot <i>moi</i>. Le <i>moi</i>, c'est l'âme et le corps substantiellement unis; c'est la personne humaine en tant qu'elle a conscience d'elle-même, en tant qu'elle est à la fois sujet et objet de la pensée. La permanence et l'identité du <i>moi</i> sont attestées par la conscience.</p>	<p>Platon a défini l'homme: « une âme qui se sert d'un corps, » et de Bonald: « une intelligence servie par des organes. » — Ces deux définitions ne tiennent pas assez compte de l'union substantielle de l'âme et du corps; elles établissent de l'un à l'autre un rapport d'accident et non un rapport naturel. « L'âme et le corps, dit Bossuet, forment un tout naturel. » Aristote, et avec lui la plupart des anciens et des scolastiques, ont défini l'homme: « animal raisonnable. » C'est la définition générale adoptée.</p> <p>Les <i>idéalistes</i>: Platon, Descartes..., n'ont vu dans l'homme qu'un esprit enchaîné à un corps;</p> <p>Les <i>sensualistes</i> et <i>matérialistes</i>: Locke, Condillac..., qu'un animal plus parfait, mais de même espèce que les autres.</p> <p>La doctrine vraie, celle des <i>spiritualistes</i>, enseigne que l'homme est la résultante de l'union de l'âme et du corps.</p>
	<p>Autres définitions de l'homme.</p>	
	<p>L'âme. — Dans le sens le plus général, l'âme est le <i>principe interne</i> de toutes les opérations des corps vivants. — Elle est simplement <i>végétative</i> dans les plantes et <i>sensitive</i> dans les bêtes; dans l'homme, elle est <i>raisonnable</i> et <i>libre</i>, <i>spirituelle</i> et <i>immortelle</i>. Bossuet définit l'âme de l'homme: « une substance intelligente, née pour vivre dans un corps et lui être intimement unie. »</p>	
	<p>La vie. — La vie est l'<i>activité intérieure</i> par laquelle un être se meut lui-même. — Sa marque distinctive est la <i>spontanéité</i>.</p>	
	<p>Les trois vies de l'homme.</p>	
	<p>On distingue dans l'homme trois vies:</p> <p>1° La vie purement <i>physique</i> ou <i>végétative</i>, caractérisée par la nutrition;</p> <p>2° La vie <i>animale</i> ou <i>sensitive</i>, caractérisée par la sensation;</p> <p>3° La vie <i>morale</i> ou <i>humaine proprement dite</i>, caractérisée par l'entendement, le sentiment, la volonté.</p> <p>Une seule et même âme, l'âme raisonnable, est le principe de ces trois vies et des phénomènes qui leur sont propres. Dans le chrétien, il y a, de plus, la vie <i>supernaturelle</i>, caractérisée par la foi et la grâce.</p>	

Le corps et l'âme peuvent être étudiés séparément. Ils sont l'objet de deux sciences : la *physiologie* et la *psychologie*.

Distinction et rapports de la physiologie et de la psychologie.

La *physiologie* est la science qui a pour objet l'étude du corps vivant et de ses fonctions.
La *psychologie* est la science de l'âme et de ses facultés. — On distingue quelquefois la *psychologie expérimentale*, qui étudie les faits et les facultés par la conscience, et la *psychologie rationnelle*, qui étudie la nature de l'âme et ses facultés par le raisonnement.

La psychologie et la physiologie diffèrent :

- 1° Par leur objet : l'une étudie les faits de la vie de l'âme, l'autre ceux de la vie du corps ;
- 2° Par les moyens d'observation : la *psychologie* emploie l'observation interne ou réflexion ; la *physiologie*, l'observation externe ou des sens.

Quoique différentes, ces deux sciences doivent être considérées comme sœurs et se prêter un mutuel secours. — Nombre de faits de conscience sont des faits complexes qui relèvent à la fois de la psychologie et de la physiologie.

Les phénomènes *physiologiques* appartiennent à la vie végétative ; Les phénomènes *psychologiques* appartiennent à la vie sensitive ou à la vie morale.

Ces faits diffèrent :

- 1° Par leur nature. — Les faits *physiologiques* appartiennent à la matière organisée, se localisent dans le temps et dans l'espace, ont une forme, une étendue, peuvent se mesurer, et, en définitive, se ramener à des mouvements. — Les faits *psychologiques* appartiennent à l'âme ; ils se localisent dans le temps, non dans l'espace ; ils échappent à toute idée de forme, d'étendue, de mesure, et ne sauraient se résoudre en mouvements.
- 2° Par leur fin. — Les faits *physiologiques* ont pour but la conservation de l'individu ou de l'espèce. — Les faits *psychologiques*, chez l'homme, ont pour but le développement de la vie morale : le vrai, le bien, le beau. — Chez l'animal, ils se confondent avec les faits physiologiques.
- 3° Par leur cause. — La cause des faits *physiologiques* n'est pas perçue directement ; elle n'est connue que par ses effets. — La cause des faits *psychologiques* est perçue en même temps que le phénomène lui-même.
- 4° Par la faculté qui connaît. — Les faits *physiologiques* sont perçus par les sens ; — les faits *psychologiques* par la conscience.

La psychologie est une science d'observation et comme telle emploie surtout la *méthode inductive*.
Mais la méthode *proprement psychologique*, c'est l'*observation interne* ou *introspection*. Cependant ce procédé ne suffit pas ; il doit être complété par l'*observation externe*, la *psychologie comparée* et l'*expérimentation*.

1° Observation interne ou introspection. (Méthode subjective.)

L'*observation interne* se fait par la conscience psychologique, faculté ou opération par laquelle l'âme se connaît elle-même, et connaît ses actes ou ses états. C'est le propre des faits psychiques de n'être directement saisissables que par la conscience de celui qui les éprouve.

Quelques auteurs ont nié la possibilité de l'*observation interne* : on ne peut pas, disent-ils, être à la fois *sujet connaissant* et *objet connu*, acteur et spectateur, etc.

On répond que l'*observation interne* est *difficile* mais *possible*, et qu'elle est la condition de toute connaissance.

On reproche encore à cette méthode de n'étudier que des faits individuels, et on lui refuse tout caractère scientifique. — Il est vrai que la méthode *subjective* ne saurait suffire, et qu'il faut y joindre l'*observation externe* ; mais l'objection porte aussi bien contre toute connaissance, qui est d'abord particulière, concrète, et ne devient générale que par l'abstraction, l'analogie et la généralisation.

2° Observation externe. (Méthode objective.)

Ce procédé consiste à étudier les états psychologiques au dehors, dans les faits matériels qui les traduisent.

L'observation externe est *directe*, si on étudie les états de conscience à l'aide des signes extérieurs qui les manifestent : *gestes, langage, physionomie, actes, etc.* ; *indirecte*, si on les étudie dans les *langues, les littératures, l'histoire, les arts, les religions* et les *civilisations* en général.

A l'observation externe se rattache la *psychologie comparée*, qui est aussi une source de précieuses informations. Elle consiste à étudier et à comparer les mêmes phénomènes chez l'homme et chez l'animal, ou chez l'homme seulement, mais à ses différents âges, et dans ce qu'on a appelé les états *morbides* ou *tératologiques*, tels que le *somnambulisme, l'hystérie, l'aphasie, l'amnésie, l'aliénation mentale, etc.*

3° Psychologie comparée.

Réduite à l'observation seule, soit *interne*, soit *externe*, la psychologie manquerait d'un des principaux caractères de la science, l'*expérimentation*, la *mesure*.

L'*expérimentation* est-elle possible en psychologie ? — Non, avait-on dit longtemps. — Oni, répondent aujourd'hui les *psycho-physiologistes* (École anglaise : Bain, Stuart Mill, Spencer, Ribot) ; en agissant sur les *concomitants physiologiques*, on peut produire à volonté le fait *psychique* correspondant. — Oni, disent encore les *psycho-physiciens* (École allemande : Weber, Wundt, Fechner, Helmholtz...), on peut mesurer, jusqu'à un certain point, le phénomène *psychique* en mesurant son *antécédent physiologique*.

4° De l'expérimentation en psychologie. — Psycho-physiologie et psycho-physique.

Il y a une part de vérité dans ces assertions. On peut, de plus, expérimenter, sur soi ou sur les autres, l'influence d'un motif, d'une idée, de la vue d'une image, d'une personne ; en politique, on expérimente l'effet d'une loi ; en pédagogie, d'un système d'émulation ou de répression, etc. ; mais toutes ces expériences ne donnent que des résultats très vagues et qui n'ont pas le caractère rigoureux des sciences physiques et mathématiques.

En résumé, la vraie méthode psychologique est à la fois *introspective* et *expérimentale, subjective* et *objective*. — Ce qu'il faut bien remarquer et retenir, c'est que le fond de la méthode, c'est l'*observation interne* ; l'*observation externe*, la *psychologie comparée*, l'*expérimentation*, n'ont de valeur qu'en s'appuyant sur elle.

IV. — Importance de la psychologie.

La psychologie occupe un rang à part dans l'étude de la philosophie ; Elle fournit des données à la *logique*, qui suppose la connaissance des facultés intellectuelles ; A la *morale*, qui implique la connaissance de la volonté, de la liberté ; A la *pédagogie*, qui ne saurait cultiver des facultés qu'elle ne connaît pas ; A la *littérature*, à la *théodicée*, à l'*histoire*, à la *politique*, à la *sociologie*, etc.